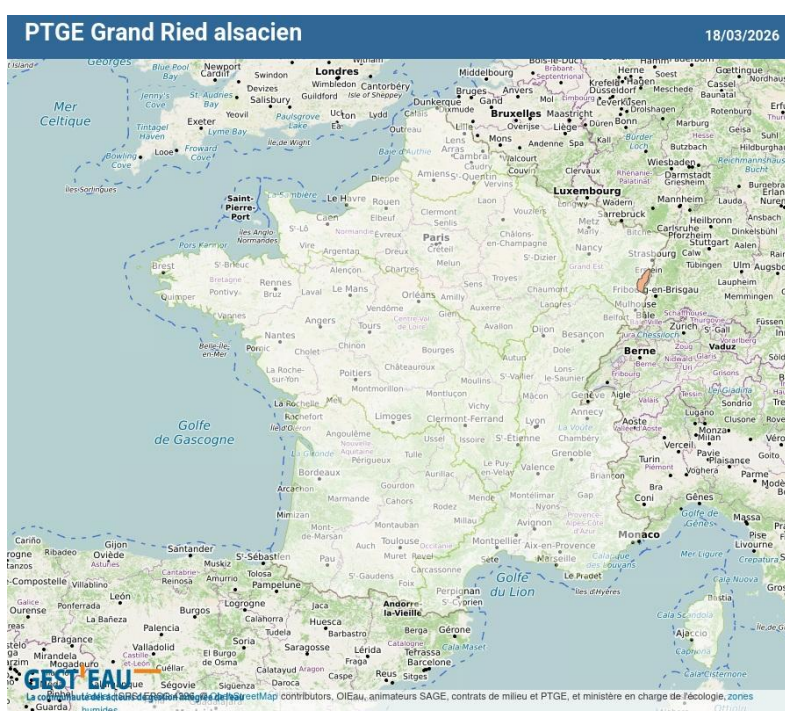


PTGE du Grand Ried alsacien – le dialogue entre les acteurs au service de la ressource en eau

Article basé sur un entretien avec Carine Felix, animatrice du PTGE Grand Ried alsacien et du SAGE III-Nappe-Rhin à la Région Grand Est, et Guillaume Stinner, Chargé de projets – Référent hydraulique pour la Région Grand Est.

Dans le Grand Ried, en Alsace, les assecs récurrents sont observés dans les cours d'eau phréatiques en été depuis 2015. Ce phénomène a alerté les élus et les habitants. Après plusieurs études, le SAGE III-Nappe-Rhin a lancé une démarche de PTGE afin de travailler collectivement à la recherche de solutions. Le PTGE Grand Ried alsacien est porté par la Région Grand Est, avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhin Meuse.



Les cours d'eau phréatiques, spécificité du territoire

En Centre Alsace, dans le Grand Ried, la résurgence de la nappe phréatique crée des cours d'eau phréatiques. Ces rivières sont très sensibles aux variations du niveau de la nappe, un abaissement du toit de la nappe peut ainsi causer des assecs. Très rares avant 2010, les étiages sont de plus sévères et les cours d'eau se retrouvent à sec presque chaque été depuis 2015. Leur préservation est considérée prioritaire dans le SAGE III-Nappe-Rhin, notamment parce qu'ils abritent des espèces protégées comme le chabot.



Cours d'eau phréatique Trulygraben (67) – Source : Région Grand Est

Partager un constat pour construire ensemble

Afin d'identifier les causes des assecs, plusieurs études ont engagées, dont l'étude Ges'Eau'R, conduite par le BRGM en 2019 et 2020 (<https://www.brgm.fr/fr/reference-projet-acheve/appui-scientifique-gestion-quantitative-eau-souterraine-grand-ried-alsace>). Elle a mis en évidence le lien entre assecs et pompages agricoles pour l'irrigation en période estivale. L'étude a ainsi fourni une base de **constat partagé** entre les acteurs.

Une démarche concertée

Le PTGE du Grand Ried a été initié en 2020 suite aux résultats de l'étude Ges'Eau'R. Des études complémentaires ont été lancées pour objectiver certaines perceptions locales et affiner des hypothèses. La validation du document d'orientation par la préfecture en janvier 2025 a marqué une étape clé. Pour y parvenir, un soin particulier a été apporté à l'écoute et à la prise en compte des points de vue de chacun : élus, exploitants agricoles, associations, gestionnaires de l'eau, acteurs institutionnels...

Un diagnostic socio-économique mobilise aujourd'hui près de soixante acteurs du territoire, dont une quarantaine d'exploitants agricoles. La Chambre d'agriculture a notamment contribué à la collecte et à l'analyse des données liées aux pratiques agricoles, en lien avec un bureau d'étude. Cette phase de diagnostic initial est essentielle pour poser les fondations d'un travail concerté, où chaque acteur dispose des mêmes éléments de compréhension. Elle permet également de préparer les prochaines étapes : définition de scénarios, analyse prospective et co-construction d'un programme d'actions partagé. Le diagnostic a été validé par le comité de pilotage (COFIL) du PTGE en mars 2026. L'objectif est de parvenir à un programme d'actions en 2027. Cela alimentera aussi la révision du SAGE qui a débuté l'été 2025.

La gouvernance du PTGE s'appuie sur plusieurs instances : un **COTECH** (comité technique) et un **COPIL** réunissant les membres de la CLE du SAGE, mais aussi de d'autres partenaires tels que Voies Navigables de France, des syndicats agricoles, des chercheurs universitaires...



Assemblée COPIL PTGE – Source : Région Grand Est

L'animation : moteur du dialogue entre les acteurs

L'animation de la démarche apparaît comme un levier essentiel. Dans un processus long sur des questions sensibles au niveau économique, il faut sans cesse **entretenir la confiance et la dynamique collective**. L'équipe d'animation veille à créer les conditions propices au dialogue, à la fois techniques et humaines : écoute, neutralité, et transparence sur les données et les décisions.

Un moment fort de cette dynamique a été l'organisation en avril 2025 d'un atelier de concertation, animé par un prestataire neutre, a rassemblé autour d'une même table l'ensemble des acteurs : élus, agriculteurs, associations, chercheurs. Ce moment convivial a favorisé les échanges constructifs entre des acteurs ayant des postures différentes. Il a permis d'esquisser des scénarios d'actions et d'envisager des solutions concrètes.



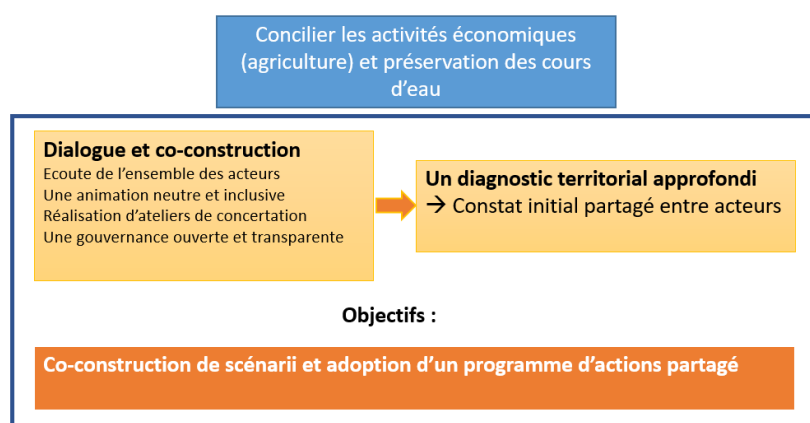
Atelier de concertation du 1^{er} avril 2025 à Rhinau (67) – Source : Région Grand Est

Des entretiens ont aussi été menés avec les différents acteurs dans le cadre du diagnostic socio-économique.

Concilier activités économiques et préservation des milieux

La démarche PTGE du Grand Ried poursuit un objectif clair : trouver un équilibre entre les usages économiques, en particulier agricoles, et la préservation des cours d'eau et des écosystèmes associés. Malgré le volume conséquent d'eau stocké dans la nappe d'Alsace, les effets combinés des prélèvements et du changement climatique accentuent les tensions sur les milieux naturels dans ce secteur sensible du Ried. Le PTGE s'impose ainsi comme un outil complémentaire aux autres instruments de planification et de gestion de l'eau. Il œuvre à maintenir le dialogue entre les acteurs afin de trouver des solutions acceptables pour tous, et surtout d'arriver à avancer en gardant tout le monde impliqué autour d'objectifs communs.

Les clés de réussite du PTGE du Grand Ried :



Pour en savoir plus, consultez :

- [La fiche du PTGE Grand Ried alsacien](#)
- [La fiche du SAGE Ill Nappe Rhin](#)
- [Le site internet du SAGE Ill Nappe Rhin](#)